Support ludo-pédagogique pour aborder le thème des agissements sexistes au travail

Administration centrale -

Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF) -

2019

Comment aborder la question des agissements sexistes au travail ? Découvrez le jeu sérieux développé par la Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre.

Egalité - Diversité
Île-de-France
Premier Ministre

Description du projet

L'introduction de la notion d'agissements sexistes dans la loi est récente (2015 pour le secteur privé ; 2016 pour le secteur public). Par ailleurs, ce thème comporte une dimension culturelle très largement ancrée dans la société. La prévention et la lutte contre les agissements sexistes ne peut donc pas reposer sur les seules actions de formation prévues dans le plan de formation interministériel mis en place par la DGAFP ; elles doivent être complétées par des outils d'usage local, suffisamment souples et ouverts pour animer une dynamique et organiser le débat au sein de chaque service.
Le projet présenté par la DSAF avec l'appui de l'Anact vise à créer un tel support pour les DDI. En 2018, le financement FIRH a permis, en s'appuyant sur les acteurs de terrain, d'identifier et de tester un support ludo-pédagogique qui s'est traduit par la mise en place d'un jeu de plateau avec cartes sur les agissements sexistes.
3 étapes de progression ont été prévues :

- une étape de sensibilisation et d'acquisition de connaissances sur le sexisme ;
- une étape de mise en débat des agissements sexistes au sein des services ;
- une étape d'élaboration de solutions.

Afin de disposer d'un support physique utilisable et diffusable auprès de l'ensemble des DDI, le support doit entrer dans une phase de conception graphique qui est le livrable du projet présenté au financement FIRH 2019.

Objectifs et finalités

Le livrable vise à faciliter l'appropriation du thème des agissements sexistes au travail par les agents en poste dans les DDI, dans la dimension de caractérisation des agissements sexistes (acquisition de connaissances et de nuances, élaboration de démarches préventives) adaptée aux caractéristiques des DDI et plus largement de la fonction publique. Le support complète utilement les actions de formation qui seront mises en oeuvre par les administrations centrales au bénéfice de leurs agents. Il présente l'avantage d'être facile et rapide à mettre en œuvre ainsi qu'une grande souplesse d'usage : utilisation aux moments les plus opportuns pour chaque DDI et aussi souvent qu'elle en a besoin.
Le projet présenté au FIRH-2019 correspond à la phase 2 du projet "Agissements sexistes au travail (DDI)" financé par le même fonds en 2018 (dossier n°184) - cf. pièce jointe pour rappel.
La phase 1 du projet a permis d'identifier, de manière participative avec les acteurs locaux (5 DDI expérimentatrices), un support cible pertinent et adapté pour aborder les agissements sexistes au travail en DDI (collecte de situations-type ainsi que de certains aspects singuliers de l'activité déployée en DDI) - La phase 2 permet de finaliser le support et d'assurer sa conception graphique afin de pouvoir assurer, en 2019, sa diffusion physique auprès des DDI.

Le livrable du projet est un support ludo-pédagogique qui se présente sous la forme d'un "jeu sérieux" (serious game). Il est constitué d'une base plateau fixe avec des cartes et des règles qui permettent d'aborder le sujet des agissements sexistes dans un objectif premier de sensibilisation (acquisition de connaissance). Les cartes et les règles pourront, dans un second temps (développement ultérieur non inclus dans le dossier de candidature proposé au FIRH), évoluer pour permettre d'aborder les agissements sexistes avec d'autres objectifs : concertation et mise en débat local du thème ; élaboration de solutions.
La base plateau et les cartes relatives à la sensibilisation des agents aux agissements sexistes (étape d'acquisition de connaissances) sont finalisées sur le fond et sur la forme graphique.
Dans un premier temps, les 230 directions départementales interministérielles (DDI) seront bénéficiaires de ce support ludo-pédagogique (près de 28.000 agents couverts), par l'intermédiaire de la DSAF qui pilote le projet. Dans un second temps, toutes les administrations qui souhaiteront s'approprier ce support devraient pouvoir l'acquérir. Les modalités de la mise à disposition du support sont en cours de négociation avec l'ANACT.